

## Liste des actions

**Action n°4.1** : Accompagner les agriculteurs à tendre vers plus d'**autonomie** vis-à-vis du réseau **d'adduction d'eau potable**

**Action n°4.2** : Donner aux agriculteurs des **clés techniques, économiques** pour faciliter la **communication** avec les **acteurs locaux** et permettre un dialogue construit et pertinent tenant compte des enjeux de chacun (projet CONCERT'EAU)

**Action n°4.3** : Accompagner les agriculteurs dans la diversification des cultures et des modes de production dans les zones situées à proximité des **points de captage d'eau potable** afin de **préserver la qualité** de l'eau

**Action n°4.4** : Développer une **formation initiale et continue** concernant les modalités **de gestion optimale de la ressource en eau** (sur les plans quantitatifs et qualitatifs) sur une exploitation

**Action n°4.5** : Expérimenter, développer et diffuser des **outils et des méthodes de pilotage pour réduire les émissions et favoriser le stockage du CO2**

**Action n°4.6** : Soutenir la **plantation, l'entretien et la valorisation des éléments arborés** structurants permettant le **stockage de carbone**, la préservation de la **biodiversité** et une **autonomie énergétique**.

**Action n°4.7** : Appuyer et favoriser l'émergence de dispositifs de **PSE** (Paiements pour services environnementaux)

**Action 4.8** : Anticiper collectivement le **retrait de substances actives ou de produits phytosanitaires** en mettant en relation les agriculteurs, les acteurs de la recherche et développement et les structures de conseil agricole

**Action 4.9** : Rassembler les agriculteurs par département et par petite région agricole et les propriétaires forestiers afin de **partager** des **connaissances** et des **pratiques vertueuses** pour **préserver les sols**

**Action 4.10** : Augmenter la **résilience régionale des prairies** face aux **sécheresses** en améliorant leurs systèmes racinaires et diffuser les bonnes pratiques par des démonstrations sur le terrain

**Action 4.11** : Accompagner techniquement les agriculteurs pour **l'optimisation de l'irrigation** en lien avec **l'observation des sols** et faire **reconnaître** leur **engagement (CertiEau)**.

**Action 4.12** : Mettre en place des **expérimentations** pour optimiser **l'utilisation des espèces/variétés de couverts végétaux permanents ou d'intercultures**

## **ACTION N°4.1**

Accompagner les agriculteurs à tendre vers plus d'**autonomie** vis-à-vis du réseau d'**adduction d'eau potable**

### **Problématique**

Les sécheresses successives de ces dernières années nous ont montré que la ressource en eau pouvait être limitée et que les usages sont multiples et partagés (consommateurs, agriculteurs, industrie, ...). Au-delà et pour éviter un effort de priorisation à un instant T, c'est la gestion quantitative annuelle « des eaux » qu'il est important aujourd'hui d'analyser pour anticiper et gérer ces aléas. Certaines filières végétales notamment le maraîchage restent encore dépendantes du réseau d'eau potable.

### **Objectifs**

- Aider les exploitations (élevage, maraichage, cultures à forte valeur ajoutée, « petite irrigation », ...) à tendre vers plus d'autonomie vis-à-vis du réseau d'eau potable.
- Sécuriser de l'Adduction en Eau Potable (AEP) vis-à-vis de la rareté de la ressource en eau, en particulier en période d'étiage.

### **Description de l'action**

- Concevoir un outil diagnostic qui permet d'évaluer les besoins de l'exploitation par rapport aux ressources disponibles sur les exploitations actuelles et futures (à 10 ans).
- Rendre « obligatoire » le diagnostic à l'installation de l'exploitant et à chaque évolution de l'exploitation.
- Tester l'outil en réalisant des diagnostics avec les exploitants.
- En s'appuyant sur le diagnostic, accompagner la construction et la mise en œuvre de plans d'actions pour stocker de l'eau par la rédaction d'un projet technique composé de : leviers pour réduire les prélèvements en eau potable en faisant l'inventaire des ouvrages mobilisables par l'agriculture (dont anciens ouvrages type sources, captages, ...) dans le respect de la réglementation et de scénarios techniques et d'accompagnement économique pour aider dans la mise en œuvre du plan d'actions.
- Etude de la possibilité de mise à disposition des réserves agricoles pour la défense incendie.
- Former les conseillers qui seront amenés à déployer l'accompagnement des exploitations.
- Faciliter l'accès au déploiement de dispositifs de stockage d'eau à l'échelle individuelle (voire collective).

### **Point de vigilance**

- Qualité de l'eau.
- Evolution des précipitations.
- Image d'accaparement de l'eau pour l'agriculture.
- Financement des dispositifs.

## ACTION N°4.2

Donner aux agriculteurs des **clés techniques, économiques** pour faciliter la **communication** avec les **acteurs locaux** et permettre un dialogue construit et pertinent tenant compte des enjeux de chacun (projet CONCERT'EAU)

### Problématique

Il existe 18 territoires identifiés en BFC pour lesquels l'état de la ressource en termes de quantité est dégradé ou menacé et sur lesquels l'Etat va lancer des démarches PTGE (outil de concertation pour le partage de la ressource). L'enjeu est de faire prendre conscience du besoin de répartir équitablement la ressource entre les usagers, en fonction de leurs besoins et de la disponibilité.

### Objectifs

- Faire comprendre aux agriculteurs les enjeux d'une participation aux instances locales (gouvernance PTGE) et faire comprendre aux acteurs des territoires le fonctionnement des instances décisionnelles de la gestion de l'eau.
- Accompagner la profession agricole afin qu'elle puisse être outillée pour intégrer ces démarches de concertation.

### Description de l'action

- Construire un espace régional de travail CONCERT'EAU pour l'élaboration d'une stratégie/position commune notamment avec les structures animatrices des PTGE.
- Créer des outils types : base argumentaire pour les élus agricoles locaux, une charte de création de retenues (document partagé avec les partenaires locaux pour une même compréhension et mise en application de la réglementation), des éléments techniques et économiques. Transférer ces outils aux agriculteurs (via la diffusion des livrables, la formation ou l'échange entre pairs).
- Créer et diffuser un schéma des acteurs de la gestion de l'eau : qui fait quoi ? (Présence de PTGE ou non).
- Mettre en place un « numéro vert » : un contact qui puisse répondre aux questions sur la gouvernance de la gestion de l'eau.
- Aborder les sujets suivants : la gouvernance de la gestion de l'eau ; le déploiement des moyens financiers d'études et d'analyses pour les volumes prélevables à mettre en œuvre ; la possible réalisation des ouvrages de retenues multiusages (évolution de la réglementation) et réduire les pas de temps de réalisation pour aider l'agriculture à s'adapter ; la possible réalisation d'ouvrages REUT ; les prévisions d'usages multiples (incendies, communes, biodiversité, industrie, étiage...) et prioriser les utilisations des eaux de surface ; l'établissement de projets types (forages profonds, AEP industries, REUT) ; et une prise en main de la communication locale et grand public sur l'utilisation de l'eau.

## **ACTION N°4.3**

Accompagner les agriculteurs dans la diversification des cultures et des modes de production dans les zones situées à proximité des **points de captage d'eau potable** afin de **préserver la qualité** de l'eau

### **Problématique**

Les nitrates ou les produits phytosanitaires issus des pratiques agricoles sont susceptibles de se retrouver dans le réseau d'eau potable. Le risque est plus important pour les parcelles situées aux abords des zones de captage de l'eau potable.

### **Objectifs**

- Préserver la qualité de l'eau potable.
- Mobiliser des agriculteurs pour intégrer des pratiques qui permettent de limiter le lessivage des nutriments et des produits phytosanitaires.

### **Description de l'action**

- Développer l'agriculture de précision : aide au financement pour faire des cartes de sol, formation des agriculteurs aux pratiques de la modulation et au volet machinisme.
- Orienter l'utilisation des produits phytosanitaires par rapport à leurs propriétés physico-chimiques et celles du sol (risque érosif, hydromorphie, risque de lixiviation, écoulement de subsurface) en lien avec les instituts techniques.
- Mettre en place des assolements concertés autour des points de captage en intégrant la diversification des cultures et la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires (au moins les plus impactant pour l'eau) suivant les cultures.
- Revoir le schéma régional des structures et avec la SAFER, pour donner la priorité aux exploitations en AB ou futurs installés dans l'attribution des terres en zone de captage.
- Faire davantage de relevés de reliquats azotés dans les parcelles de captage pour contrôler les quantités d'azote lessivable et préciser le calcul prévisionnel des apports azotés.

### **Point de vigilance**

- Financer la part de risque prise par les agriculteurs pour par exemple ne pas utiliser certains produits phytosanitaires.
- Bien équilibrer annuellement les surfaces pour une même culture (ex : la luzerne peut induire une problématique nitrates au moment du retournement).

## **ACTION N°4.4**

Développer une **formation initiale et continue** concernant les modalités **de gestion optimale de la ressource en eau** (sur les plans quantitatifs et qualitatifs) sur une exploitation

### **Problématique**

Il n'existe pas actuellement de formation sur la gestion globale de la ressource en eau sur une exploitation et au vu des prévisions du changement climatique, il apparaît important de traiter de cette problématique.

### **Objectifs**

Fournir les clés aux futurs actifs pour qu'ils puissent :

- Connaître les différents leviers d'action pour gérer au mieux la ressource en eau sur leur exploitation.
- Comprendre les politiques publiques et l'investissement dans les démarches de projet lié à l'eau.
- Prendre en compte le contexte régional notamment du fonctionnement des systèmes hydrauliques.
- Prendre en compte le sol.

### **Description de l'action**

- Mettre en place un groupe de travail d'experts (ingénierie de formation) pour élaborer un module de formation sur la gestion de l'eau dans une exploitation. Certains points essentiels à traiter lors de la formation seront : l'estimation des besoins en eau ; les leviers pour réduire la consommation en eau (pratiques culturales, outils de précision, cultures économes, techniques d'irrigation, OAD...) et en premier lieu celle issue du réseau d'eau potable ; les leviers pour renforcer la protection de la qualité de l'eau ; et les contraintes règlementaires.
- Création d'un espace de démonstration technique pour accompagner les formations.
- Modifier la formation initiale dans les EPL pour intégrer ce module de formation.

## **ACTION N°4.5**

Expérimenter, développer et diffuser des **outils et des méthodes de pilotage pour réduire les émissions et favoriser le stockage du CO2**

### **Problématique**

L'agriculture a réellement une posture singulière vis-à-vis des gaz à effet de serre car elle est à la fois impactée, contributrice (elle est responsable de 20 % des émissions de GES à l'échelle nationale) et apporteuse de solutions. Pour le secteur agricole, 45 % sont des émissions de méthane, 40 % de protoxyde d'azote et 15 % du CO2.

Aussi, afin de répondre à la Stratégie Nationale Bas Carbone qui a fixé une diminution des émissions de CO2 par l'agriculture de 46 % à horizon 2050, l'agriculture et la forêt de BFC doivent s'engager dans une réflexion globale et systémique.

### **Objectifs**

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Maximiser le stockage du carbone et compenser les émissions des autres secteurs, par la production de matériaux et d'énergies renouvelables et par une évolution des modes de production.

### **Description de l'action**

En s'appuyant sur un continuum organisé et sécurisé pour l'agriculteur : innovation/recherche/développement et transfert/formation/diffusion, il s'agit de :

- Renforcer l'acquisition de connaissances en réalisant un état des lieux des connaissances sur les pratiques moins émettrices de CO2 et leur impact carbone.
- Etudier la pertinence d'adapter ou de développer un outil de pilotage de la gestion du carbone à l'échelle de l'exploitation pour faire évoluer les pratiques.
- Tester et massifier des pratiques moins émettrices de CO2 et/ou permettant de stocker du carbone via un réseau de fermes pilotes.
- Diffuser/transférer et s'approprier des leviers de gestion par la formation, l'accompagnement technique.

### **Point de vigilance**

- Attention au double financement : Label bas carbone et/ou soutien régional.
- Utiliser le même outil de pilotage pour toutes les filières et production des départements.

## ACTION N°4.6

Soutenir la **plantation, l'entretien et la valorisation des éléments arborés** structurants permettant le **stockage de carbone**, la préservation de la **biodiversité** et une **autonomie énergétique**.

### Problématique

Le sujet de l'agroforesterie est en émergence ces dernières années en Bourgogne-Franche-Comté. Cependant les agriculteurs porteurs de projets rencontrent des problèmes pour trouver des conseillers en région ainsi que pour structurer les filières.

Les forêts de BFC sont aujourd'hui vieillissantes, atteintes par des maladies et des ravageurs et victimes d'un assèchement des sols du fait des conditions climatiques. Tous ces facteurs limitent leur croissance et nécessitent même un arrachage des forêts. Il est nécessaire de travailler à recenser puis à planter des essences adaptées aux conditions climatiques et aux ravageurs puis à entretenir les replantations et les plantations existantes.

En parallèle, d'autres solutions doivent être développées ou renforcées comme la plantation, l'entretien, et la valorisation des haies et des arbres. La question de plus en plus fréquente de la défense contre les incendies amène le monde de la forêt et de l'élevage à se rapprocher des points juridiques et techniques.

### Objectifs

- Favoriser la biodiversité, stocker du carbone, entretenir les paysages, limiter les incendies, contribuer au bien-être animal (en limitant le stress thermique et en trouvant des surfaces de grattage)
- Renforcer les actions et la coordination du réseau de conseil à destination des porteurs de projet et des agriculteurs installés.
- Diversifier les sources de revenus pour les agriculteurs en intégrant des éléments arborés dans le système cultural de leurs exploitations.
- Structurer et faire émerger des filières associées (cueillette, cynégétique bois/plaquettes etc...).

### Description de l'action

- Créer un inventaire des connaissances des éléments arborés et mettre en place des expérimentations.
- Apporter des solutions d'entretien et de valorisation des éléments paysagers structurants (litières, meubles, construction).
- Etablir un plan d'accompagnement régional multi acteurs (pépiniéristes, agriculteurs, organisme de développement, entreprises de transformation, bâtiments, collectivités, ...) pour la plantation, l'entretien des haies et la valorisation des bois.
- Accompagner les plantations, la taille et l'entretien par des formations.
- Elaborer un cahier des charges techniques accompagné des solutions d'entretien et de valorisation sans brûlage des haies et des arbres isolés.

## **ACTION N°4.7**

Appuyer et favoriser l'émergence de dispositifs de **PSE** (Paiements pour services environnementaux)

### **Problématique**

Les paiements pour services environnementaux (PSE) en agriculture rémunèrent les agriculteurs pour des actions qui contribuent à restaurer ou maintenir des écosystèmes, dont la société tire des bénéfices (préservation de la qualité de l'eau, stockage de carbone, protection du paysage et de la biodiversité...). Ces avantages sont qualifiés de services écosystémiques. Les actions des agriculteurs, quant à elles, sont qualifiées de services environnementaux. Actuellement il existe 7 projets de paiements pour services environnementaux dans notre région.

### **Objectifs**

- Appuyer et de favoriser l'émergence de projets de Paiements pour services environnementaux (PSE) à l'échelle de la Région BFC associés à des petites régions agricoles (thématiques potentielles : pollinisateurs, haies, mares zones humides, réduction de l'emprunte carbone, oiseaux, arbres isolés, chauves-souris, pelouses sèches ...).
- Favoriser la vente des crédits carbones au niveau local (vente à des entreprises de la région BFC).

### **Description de l'action**

- Réaliser un état des lieux des projets existants en BFC, leurs facteurs de réussite et les différentes difficultés rencontrées.
- Mobiliser des ressources humaines suffisantes pour élaborer de nouveaux dossiers, assurer un rôle d'intermédiation financière et de mobiliser des partenaires et des agriculteurs volontaires.
- Réaliser une prospection commerciale des partenaires financiers.
- Accompagner la mise en œuvre des actions et suivre leur développement dans le temps.

### **Point de vigilance**

- Intégrer l'ensemble des filières dans les réflexions et les actions.
- Rendre le dispositif facile à comprendre pour les agriculteurs.
- Garantir la cohérence avec les autres politiques agroenvironnementales.
- Liens avec l'association France-Carbone-Agri.
- Le montage d'un projet PSE est très fastidieux le réseau des chambres devra également s'appuyer sur d'autres porteurs de projet. S'appuyer sur des démarches territoriales déjà en cours.



## ACTION N°4.8

Anticiper collectivement le **retrait de substances actives ou de produits phytosanitaires** en mettant en relation les agriculteurs, les acteurs de la recherche et développement et les structures de conseil agricole

### Problématique

Les interdictions de certaines molécules chimiques sont préoccupantes pour certaines cultures (exemple du retrait des néonicotinoïdes sur les betteraves). En BFC, les agriculteurs ont de plus en plus de mal à gérer les populations d'insectes sur colza et moutarde, vulpin et ray-gras, .... Les résultats de l'enquête effectuée auprès des conseillers et des agriculteurs de BFC montrent clairement l'inquiétude que suscitent ces problématiques au sein de la profession agricole. De plus, les chercheurs sont parfois peu en phase avec les problématiques du terrain.

### Objectifs

- Trouver des solutions techniques pour trouver des solutions alternatives.
- Faire collaborer le monde de la recherche avec le monde agricole.
- Préserver la biodiversité et exploiter les mécanismes de régulation naturelle des bioagresseurs.
- Construire des démarches territoriales pour améliorer et préserver la qualité de l'eau.

### Description de l'action

- Etablir un calendrier des futures interdictions de produits phytosanitaires et le partager aux agriculteurs et aux conseillers.
- Identifier les filières et les usages qui seraient les plus impactées.
- Concerter l'INRAE pour trouver des solutions alternatives (produits de biocontrôle, agriculture de précision, itinéraires de cultures...) plus respectueuses de l'environnement pour remplacer les produits phytosanitaires candidats au retrait.
- Partager les résultats des travaux de recherche auprès des instituts techniques, des conseillers et des agriculteurs.
- Tester et évaluer ces alternatives en vue de produire des références technico-économiques, en lien avec les instituts techniques et au sein des collectifs agroécologiques de la région (DEPHY, 30 000 GIEE).
- Envisager la substitution par d'autres produits phytosanitaires lorsqu'il n'y a pas de solutions possibles en l'état des connaissances.
- Mettre à la disposition des agriculteurs, des leviers et solutions alternatives adaptées à leurs problématiques et systèmes de production.

### Point de vigilance

- S'assurer de la vulgarisation des références pour en faciliter la transmission sur le terrain.

## **ACTION N°4.9**

Rassembler les agriculteurs par département et par petite région agricole et les propriétaires forestiers afin de **partager** des **connaissances** et des **pratiques vertueuses** pour **préserver les sols**

### **Problématique**

Les agriculteurs montrent un intérêt à la connaissance de leur sol, et prennent cette modalité en considération a minima pour les opérations de travaux culturaux. Cependant très rares sont les agriculteurs qui observent leurs sols sur le terrain par l'intermédiaire d'un profil cultural ou mesures de terrain (type pénétromètre...), c'est pourtant la meilleure manière d'observer l'impact de leurs pratiques. Les observations pédologiques sont généralement faites par un prestataire extérieur à l'exploitation (type tour de plaine, demande d'un conseil) et rarement en autonomie (cas du GIEE Magellan qui a acheté des pénétromètres). Il en est de même pour l'utilisation des analyses de sol (dont les modalités de prélèvement et les caractéristiques d'analyses ne sont pas bien connues), la biologie des sols, le fonctionnement de la matière organique. Les agriculteurs ne réalisent pas ou peu ces observations par manque de connaissances, les formations en ce sens sont également assez rares et peu connues. La même problématique existe en forêt, la préservation des sols est essentielle pour ne pas amplifier les effets des changements climatiques.

### **Objectifs**

- Diffuser les bonnes pratiques entre les agriculteurs pour préserver les sols.
- Favoriser l'intéressement des agriculteurs pour observer leurs propres sols et adapter leurs pratiques.
- Recréer du lien entre les agriculteurs.
- Vulgariser les méthodes de préservation des sols forestiers.

### **Description de l'action**

- Organiser une semaine sol : réalisation d'une semaine autour de la pédologie sur un département (changer de département chaque année).
- Organiser une journée par petite région naturelle/agricole afin de rester proche des conditions pédoclimatiques et des types de productions agricoles.
- Mettre en place un « rallye sol » par petite région agricole ou naturelle et montrer des cas concrets afin de discuter des problématiques liées au sol.
- Communiquer avant et après l'évènement, par l'intermédiaire de vidéos des présentations et réaliser des communications techniques (articles sur des revues agricoles).

### **Point de vigilance**

- Inclure les acteurs forestiers.
- Utiliser les résultats des laboratoires relatifs à la biologie des sols observés.

## ACTION N°4.10

Augmenter la **résilience régionale des prairies** face aux **sécheresses** en améliorant leurs systèmes racinaires et diffuser les bonnes pratiques par des démonstrations sur le terrain

### Problématique

Certaines prairies sur sol profond (ayant une bonne réserve utile en eau) montrent de fortes sensibilités aux périodes sèches. Il est récurrent quand on décrit un profil pédologique sur ces prairies, d'observer un mauvais enracinement dans les horizons plus profonds, généralement dû à des tassements importants du sol (par le poids du matériel combiné à des conditions d'humidité limites, à un travail du sol mal adapté, à un tassement par le bétail). Ces observations expriment l'utilisation partielle de la réserve utile en eau exploitable par des prairies. Rectifier la structure du sol est dans ce cas, la meilleure solution pour faire face au manque d'eau estival. L'observation de son sol en grande culture n'est pas une routine, c'est d'autant plus vrai système herbager. Une prise de conscience est à faire émerger.

### Objectifs

- Anticiper le changement climatique et notamment le manque d'eau en favorisant l'enracinement des cultures et ainsi éviter une diminution des rendements.
- Diffuser les bonnes pratiques.

### Description de l'action

- Mettre en place 3 plateformes d'essai/de démonstration de restructuration des sols dans la région, chez des agriculteurs dans des conditions de sols tassés et profonds, occupés par de la prairie. Ces essais pourront servir à la fois de démonstration du matériel de restructuration du sol et d'observation de leur effet sur les enracinements par la présentation de fosses pédologiques.
- Réaliser ses démonstrations/essais dans chacune de ces zones pour couvrir des régions agricoles de la région qui sont distinctes et éloignées géographiquement. Les systèmes herbagers sur sols profonds se trouvent essentiellement dans le Nord-Ouest de la Côte d'Or, ainsi que dans l'Ouest et le Nord-Ouest de la Saône et Loire, également sur les plateaux du Jura.
- Prévoir 5 ans d'essais pour appréhender l'effet à long terme sur la structure des sols et la fréquence adaptées de l'utilisation des engins de travail du sol.

### Point de vigilance

- Susciter un réel intérêt chez les agriculteurs pour qu'ils s'impliquent dans les projets.

## **ACTION N°4.11**

Accompagner techniquement les agriculteurs pour **l'optimisation de l'irrigation** en lien avec **l'observation des sols** et faire **reconnaître leur engagement (CertiEau)**.

### **Problématique**

Face aux problématiques de dégradation de la structure de certains sols, fortement amplifiées en système irrigué, il apparaît nécessaire d'ajuster la quantité d'eau à apporter pour limiter les tassements du sol et optimiser l'efficacité d'utilisation de l'eau d'irrigation.

Pour répondre à cet enjeu, il est nécessaire d'apporter une quantité d'eau ajustée à la capacité du sol à infiltrer en prenant en compte l'écosystème de la ferme/irrigation. Gérer cet écosystème nécessite une capacité à prendre en compte l'ensemble du système (type de sol, type de culture, matériel d'irrigation, matériel agricole, OAD, main d'œuvre) et d'observer en parallèle sur le terrain pour ajuster les pratiques d'irrigation (structure du sol, enracinement des cultures, quantité d'eau dans les sols).

### **Objectifs**

- Maximiser la réserve utile en eau, par l'amélioration des situations où les systèmes racinaires sont limités par des problématiques de tassement.
- Intégrer chez les irrigants, l'observation de l'état structural de leurs sols de manière routinière pour adapter leurs pratiques culturales.
- Faire reconnaître les agriculteurs engagés dans la démarche par le Certi eau afin de faciliter le financement du matériel adapté aux contraintes de ses sols par la reconnaissance de la technicité des agriculteurs engagés.

### **Description de l'action**

- Faire un état des lieux du matériel existant en irrigation, avec un pont sur la capacité des outils à réduire les débits d'irrigation et les types d'aspersion.
- Réaliser une enquête auprès des agriculteurs pour évaluer les changements possibles et leurs limites techniques afin de prodiguer des conseils réalistes aux situations rencontrées.
- Implémenter dans un OAD, un conseil d'irrigation en adéquation avec les observations terrain de la structure de son sol.
- Accompagner les agriculteurs qui irriguent leurs terres en développant le CertiEau (certificat pour valider les nouveaux acquis techniques). Il permettrait de faire monter en compétence les agriculteurs sur les pratiques d'irrigation par l'observation de son sol, la correction des problèmes de structure et le maintien de sa bonne infiltration en utilisant un OAD et du matériel adapté.

### **Point de vigilance**

- Faire reconnaître le CertiEau auprès des financeurs publics.

## **ACTION N°4.12**

Mettre en place des **expérimentations** pour optimiser **l'utilisation des espèces/variétés de couverts végétaux permanents ou d'intercultures**

### **Problématique**

La protection du sol par un couvert qui se veut plus permanent répond à de nombreux enjeux tel que l'érosion, les nitrates, l'activité biologique et le taux de matière organique.

Aujourd'hui, les espèces et variétés utilisées en tant que couvert, ayant été sélectionnées pour d'autres utilisations à l'origine (type fourrage, cultures de rente) ne sont pas forcément adaptées. Pourtant, elles continuent d'être utilisées car elles sont facilement disponibles sur le marché et relativement peu chères.

### **Objectifs**

- Identifier des couverts performants, qu'il s'agisse de couverts d'intercultures ou de couverts permanents associés aux cultures pour préserver les sols (lutte contre l'érosion, la perte des nitrates...) et maintenir les rendements (minimiser la concurrence des adventices) et favoriser la biodiversité.
- Travailler avec l'ensemble des filières pour rendre accessible aux agriculteurs les semences d'intérêt.

### **Description de l'action**

- Mobiliser les acteurs de la Région pour coconstruire le projet.
- Rencontrer des botanistes et des phytosociologues pour intégrer leurs savoirs à l'agronomie et effectuer des recherches bibliographiques pour capitaliser sur les essais existants et identifier les variétés et espèces qui pourraient être utilisées.
- Mettre en place des plateformes d'essais viticoles et grandes cultures chez les agriculteurs.
- Communiquer les résultats auprès notamment des agriculteurs.
- Travailler avec les semenciers ou les coopératives pour permettre la mise sur le marché des semences intéressantes.
- Travailler avec les fédérations de chasse pour connaître les impacts sur la faune.

### **Point de vigilance**

- S'assurer que les mesures de la qualité des sols et la préservation des rendements sont objectives.
- Pouvoir récolter facilement ces semences.